Le Grain de sable

N° 402 - Mardi 18 février 2003

14 931 900 !

Dans ce numéro



Illustration uniquement disponible dans la version PDF.
Stoppt Den Krieg ! – http://suisse.attac.org

Brèves d'OMC

Par omc.marseille

1/ L'UE cherche à faire sortir de l'impasse les négociations sur l'Adpics et la Santé :

L'UE a présenté le 10 Janvier une proposition destinée à impliquer l'OMS dans les décisions concernant le type de maladie devant être pris en compte selon le paragraphe 6 de la Déclaration de Doha sur l'Adpics et la santé. (importation de médicaments sous licence obligatoire pour les pays ne disposant pas de l'industrie suffisante). Fin décembre 2002, la question avait achoppé face aux USA qui avaient été les seuls à rejeter la solution préconisée par la présidence du conseil de l'Adpics, parce qu'estimant que la référence au paragraphe 1 de la Déclaration couvrant "les

problèmes de santé publique qui affectent les PED et les PMA, en particulier ceux résultant du HIV/sida, de la tuberculose, du paludisme ou d'autres épidémies" était d'interprétation trop large.

L'UE a dressé une liste "d'au moins" 22 maladies infectieuses, qui pourrait être élargie sur avis de l'OMS, à la demande d'un Membre. Cette liste limitative étendue à "d'autres épidémies de gravité et d'étendue comparable"a été suggérée par les USA dans une tentative de dernière minute pour parvenir à un accord.

Les PED ont rejeté la proposition estimant qu'elle restreignait le mandat de la Déclaration qui se réfère de manière plus générale "aux mesures destinées à la protection de la santé publique" (paragraphe 4) "C'est comme si les Européens n'avaient pour ainsi dire pas écouté" pendant la période de consultation informelle fin 202.

Est-il par ailleurs raisonnable de restreindre la couverture de santé publique aux seuls pays ne disposant pas de capacités de production suffisante alors que les autres, qui les possèdent, ne sont pas soumis à de telles limitations dans le traitement de leurs problèmes sanitaires ?

Les organisations militant pour la santé ont également critiqué la proposition européenne. Pour Oxfam, "il est clair que l'UE a rompu la promesse faite aux PED à Doha en se joignant aux USA dans cette affaire". D'autres ont estimé qu'il était temps de faire sortir le débat sur les médicaments de l'enceinte de l'OMC, qui était "clairement à côté de la plaque" et de le transférer à l'OMS.

L'industrie pharmaceutique, de son coté, considère cette proposition comme trop large et qu'elle laisse le pouvoir de décision entre les mains de l'OMS qui s'est dans le passé, selon elle, montre hostile à ses intérêts.

Voir la proposition de moratoire des USA "pour répondre aux besoins des PED et des PMA n'ayant pas de capacités de fabrication dans le secteur pharmaceutique"
http://www.france.attac.org/site/page?idpage=2237&langue=

2/ L'Inde attaque le système de l'UE sur les normes sociales et environnementales :

L'Inde a demandé la convocation d'un panel de l'ORD afin de déterminer si les dispositions du Tarif européen selon son système généralisé de préférences (SGP) était compatible avec les règles de l'OMC en ce qui concerne les droits sociaux, la protection de l'environnement et la lutte contre la production et le trafic de drogue. C'est la première demande ayant pour but de contester une règle commerciale destinée à promouvoir les droits sociaux.

Le programme SGP de l'UE accorde un accès préférentiel aux importations en provenance de PED, appliquant des normes sociales et environnementales. Pour l'Inde, ce SGP est incompatible avec l'art.1 du GATT qui exige que tout avantage accordé aux importations d'un Membre le soit automatiquement à tous les autres. Elle estime que le SGP viole les articles du GATT sur le Traitement Différencié et Plus Favorable en faveur des PED qui appelle à l'établissement de "préférences non réciproques et non discriminatoires" (Art 2 a) sous le régime des SGP et qui exige que les préférences soient destinées à "faciliter et promouvoir le commerce des PED" et "répondent de façon positive aux besoins financiers et commerciaux du développement des PED" (art.3 a et c).

L'Inde a décidé de porter plainte devant l'OMC après que le Pakistan ait été inclus dans le programme SGP en 2001, donnant à ce pays des avantages dans ses exportations de textiles vers l'UE que l'Inde n'a pas.

3/ Le premier Forum Social Asiatique s'est tenu à Hyderabad (Inde) :

10.000 personnes y ont participé. 45 séminaires et 50 ateliers s'y sont tenus du 2 au 7 Janvier dernier.
Au meme instant se tenait dans la même ville le Sommet 2003 du Partenariat, qui comprenait entre autre la Confédération de l'Industrie Indienne. Le DG de l'OMC, Supachai Panitchpakdi, dans le discours qu'il y fit, a déclaré que les négociations de Doha avaient atteint un stade critique et que " l'engagement constructif et le leadership" indien étaient nécessaires pour permettre au processus d'avancer. Une manifestation de 200 participants au FSA a eu lieu pour protester contre le Sommet du Partenariat.

4/ Les USA aux Africains : "Manger des OGM pour ressembler aux Américains" :

La réunion de l'AGOA (partenariat commercial et économique entre les USA et 38 des 48 pays africains) qui s'est tenue du 13 au 17/01/2003 à l'île Maurice, a reçu un message de G.W.Bush qui avait décidé de ne pas effectuer le déplacement. Il y réaffirme son intention d'augmenter l'aide au développement de 50 % sur les 3 prochaines années et que les USA "continueraient à diriger le monde" dans l'attribution de fonds pour le sida. Son représentant au commerce, R.Zoellick, a déclaré que les USA voulaient continuer à ouvrir la voie à "la réduction et même à l'élimination des subventions et autres obstacles au commerce dont l'Afrique devrait largement bénéficier".

Toutefois des responsables africains ont dit que leurs fermiers ne pouvaient se plier aux règles sanitaires des pays développés et qu'ils avaient grand besoin d'une aide gouvernementale. Les USA eux-mêmes ont sensiblement augmenté les aides agricoles à leurs fermiers l'an dernier.

Le Sommet a également discuté des OGM, les USA faisant pression sur les pays africains au bord de la famine pour qu'ils acceptent l'alimentation à base d'OGM en provenance des USA. Certains, comme la Zambie, ont rejeté cette aide.

Un porte-parole US a déclaré que l'accepter "aiderait les Africains à manger les mêmes produits que les Américains et…à se sortir de la famine".

Certains pays participants se sont d'autre part posé la question sur la durabilité de l'initiative de l'AGOA. La croissance attendue imputable à l'AGOA peut-elle être maintenue quand les privilèges en faveur de l'Afrique sont gommés par les règlements globaux de l'OMC, obligeant leurs pays à entrer en concurrence sur un marché de plus en plus ouvert?

Une étude de la Banque Mondiale (http://econ.worldbank.org/files/23188_wps2955.pdf.) montre par exemple que les quotas à l'importation de textiles aux USA seront levés en 2005, ce qui mettra les exportateurs africains sur le même pied que n'importe quel autre sur le marché US. Les USA sont aujourd'hui les plus grands importateurs de produits africains. Un milliard $ supplémentaire a été investi, partiellement en provenance d'Asie, les investisseurs asiatiques se plaçant sur ce marché en raison des coûts de main d'œuvre très bon marché et pour échapper aux quotas sur les textiles en Asie.

Il n'en demeure pas moins vrai que la part de l'Afrique dans le commerce mondial a chuté de 5 % dans les années 60 à moins de 2 %. Ainsi les usines textiles sénégalaises sont plus en train de fermer que de prospérer.

En outre, certains mouvements africains de la société civile s'opposent aux conditions d"éligibilité imposées par les USA, synonymes de libéralisation économique, privatisation des entreprises publiques ou diminution du contrôle gouvernemental sur le secteur privé. Pour eux, les intérêts US se limitent au pétrole et à la recherche de liens plus étroits avec l'Afrique dans sa guerre au terrorisme.

5/ 2e Forum Social Africain :

Tenu à Addis Abeba du 5 au 9/01/2003, il a rassemblé plusieurs centaines de participants autour du thème "Une autre Afrique est possible" et a cristallisé de forts sentiments anti-impérialistes et anti-mondialisation. Il a appelé à la fin des privatisations des services publics de base sur le continent, un allègement massif de la dette et l'abolition de l'Adpics mis en place par l'OMC

6/ "L'interdiction des tests cosmétiques sur les animaux pourrait limiter le choix du consommateur" !!

C'est la mise en garde qu'a adressé Colipa, Association européenne des Parfumeurs, Fabricants de Produits de Toilette et Cosmétiques après que le Parlement européen ait approuvé (15/01/2003) l'interdiction de l'utilisation sur les animaux de tests des produits cosmétiques à partir de 2009. Selon Colipa l'interdiction pourrait "provoquer un marché noir pour les produits fabriqués aux USA, Japon ou Chine".

7/ Les négociations sur un accord de libre-échange entre les USA et le Maroc soulèvent l'inquiétude de l'Europe :

Il s'agit des premières négociations bilatérales entre les USA et un pays d'Afrique du Nord. L'Europe de son coté a déjà conclu un accord de libre-échange avec ce pays dans le cadre d'EUROMED. R.Zoellick, le représentant US au Commerce, a souligné que le Maroc est un allié très proche des USA dans leur guerre au terrorisme. L'accord devrait être conclu pour la fin de 2003. C'est le second accord des USA avec un pays arabe (le premier avec la Jordanie en 2001)

8/ Une guerre contre l'Irak pourrait affaiblir la position des PED à la 5e Conférence Ministérielle de Cancun :

C'est ce qu'est venu dire au FSM de Porto Alegre Martin Khor, car un conflit pourrait détourner ces pays de la préparation des négociations et permettre aux pays développés d'introduire de nouveaux sujets de discussion. Il a exprimé son sentiment que les USA avaient déjà utilisé le 11 Septembre comme instrument de pression sur les autres pays afin qu'ils acceptent leurs propositions à la Conférence Ministérielle de Doha.

9/ Réforme de l'Organe de Règlements des Différends (Proposition canadienne) :

Elle propose "d'ouvrir tous les panels et les auditions de la Chambre d'Appel au public, exception faite des parties portant sur des informations confidentielles". L'accès public pourrait être favorisé par la transmission TV directe des auditions sur des écrans publics. Elle recommande par ailleurs de permettre aux parties de demander que des sources qui ne sont pas du domaine public soient considérées comme confidentielles "pourvu qu'elles agissent de bonne foi et avec mesure". Une tierce partie pourrait s'y opposer si elle considère cette demande comme injustifiée.

10/ Etat des négociations à l'OMC (rapports de différents Comités au Comité des Négociations Commerciales) :

Le CNC s'est réuni les 4 et 5 Février pour leur première rencontre en 2003

- Comité de l'Agriculture : Son Pdt a déclaré qu'il n'avait pas encore reçu suffisamment de signes d'une volonté de compromis pour établir un nouveau document sur les modalités de négociation et s'est montré réservé sur l'échéance du 31 Mars pour parvenir à un accord sur ces points :

http://www.france.attac.org/site/page?idpage=2238&langue=

- Réforme de l'ORD : Son Pdt a dit que les Membres du Comité devraient "s'engager de façon très active" pour parvenir à une conclusion avant l'échéance du 31 Mai.: http://www.france.attac.org/site/page?idpage=2240&langue=

- Services : Le Président du Comité a demandé que le rapport avec d'autres secteurs de négociation ne devrait pas bloquer les progrès dans le secteur des services. Il a indiqué qu'on comptait déjà une trentaine de demandes de libéralisation et probablement d'autres qui devraient suivre. Les Membres ont jusqu'à fin Mars pour répondre à ces demandes par des engagements supplémentaires : http://www.france.attac.org/site/page?idpage=2239&langue=

- Commerce & Développement : Le Président de son Comité a indiqué que des Membres avaient ajouté des propositions plutôt que d'en réduire le nombre et que le traitement spécial et différencié intéressant les PED demeurait encore "quelque temps" à l'ordre du jour : http://www.france.attac.org/site/page?idpage=2241&langue=

Un certain nombre de PED ont fait part de leur désappointement et ont regretté l'absence d'avancée générale. D'autres interventions ont souligné que les progrès réalisés étaient d'ordre essentiellement technique beaucoup plus que politique et que les négociations étaient parvenues à un point critique. Le Président du CNC fera son rapport à la prochaine réunion de ce Comité, qui doit se réunir mensuellement, les 4 et 5 Mars prochain.

11/ Retour à la case départ concernant l'Adpics sur la santé publique :

Le Pdt du Conseil de l'Adpics à l'issue de sa réunion du 5 Février 2003 a indiqué qu'on en était revenu au niveau de discussion où on se trouvait avant la Conférence de Doha de 2001au sujet des maladies couvertes par l'accord. L' Afrique du Sud soutenue par la Norvège estimant même que continuer ces discussions n'était que perte de temps. Le Brésil et l'Inde ont déclaré qu'ils n'accepteraient pas une réduction de l'objet de la Déclaration de Doha sur le sujet. Le Kenya estimait de son côté qu'on devrait concentrer les efforts sur l'établissement des capacités nationales de production et non pas sur la limitation des maladies concernées. Pour les USA, il s'agit plutôt de redonner confiance à l'industrie pharmaceutique qui pourrait craindre qu'une réinterprétation de la Déclaration de Doha fragilise les droits de propriété intellectuelle, position également partagée par l'Afrique du Sud, le Chili et la Bulgarie.

12/ La Commission Européenne présente ses offres pour la libéralisation de ses services (5/02/2003)

P.Lamy a déclaré que la CE désirait offrir de nouveaux accès à son marché dans les secteurs bancaires et des télécoms, mais qu'elle ne prendrait aucun engagement en matière d'enseignement, de santé et de services audiovisuels. Il a ajouté que l'accès au marché était ouvert à la négociation dans les services informatiques, les services postaux, la distribution, les services environnementaux, le tourisme et le transport.

Réagissant à cette annonce, un représentant du Réseau Tiers Monde (Third World Network) a demandé que l'UE ne demande pas aux PED de libéraliser ces services, car ils disposent de services bien plus vulnérables que ceux des pays développés

Concernant les demandes des PED d'ouvrir l'Europe au mode 4 (mouvement transfrontalier de personnes physiques), il a déclaré que l'UE autoriserait l'entrée en Europe de professionnels en informatique et en ingénierie d'outre-mer pour une période allant jusqu'à six mois.

La proposition va être présentée au Conseil et au Parlement Européen avant d'être officiellement transmise à l'OMC avant le 31 Mars, délai fixé.

13/Quand la guerre avec l'Irak réduit la tension UE-USA sur les OGM :

La décision de l'administration US de porter l'affaire des OGM devant l'ORD contre la position de l'UE et qui devait être prise à la réunion du cabinet du 3 Février, a été remise sine die. On considère généralement ce report comme la volonté des USA de réduire la tension avec l'UE pour tenter d'embarquer ces pays dans un éventuel conflit avec l'Irak.

Contact pour cet article. Omc.marseille@attac.org

"Moins d'actifs, plus de retraités. On fait comment?"

Par Michel Husson et Pierre Khalfa

Tel est le titre du placard publicitaire que le gouvernement a fait publier dans la presse. La réforme des retraites est aussi un enjeu de communication et ne doutons pas que le gouvernement va tout faire pour gagner cette bataille. "Un devoir : sauver le système par répartition" affirme la communication gouvernementale. Nous n'aurons pas ici la cruauté de nous appesantir sur le lapsus du Premier ministre sur TF1 qui concluait une de ses envolées lyriques par un tonitruant "il faut sauver la capitalisation !". Ce lapsus révèle un embarras profond qui est l'impossibilité de défendre publiquement l'instauration de " fonds de pension à la française " après la débacle boursière. Aux Etats-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, un nombre croissant de salariés découvre qu'il leur faudra travailler plus longtemps (jusqu'à 70 ans au Royaume-Uni !) pour accéder à une pension décente que les fonds de

pension ne leur garantissent plus. Le Premier ministre en est donc réduit à parler d'épargne retraite, ce faux nez de la capitalisation qui ne peut évidemment "sauver la répartition". En effet, un bon rendement de la capitalisation suppose, en obligations, des taux d'intérêt réels élevés, contraires à la croissance et donc à l'emploi, ou, en actions, une compression de la masse salariale. Dans les deux cas, ce sont les ressources du système par répartition qui sont ainsi taries. En avançant ce type de solution, comme si la glissade des cours boursiers n'avait pas eu lieu, le Premier ministre oublie (à notre tour de " raffariner ") que : "chat échaudé craint l'eau froide ".

"Personne ne peut accepter que le niveau des retraites soit divisé par deux à l'horizon 2040 ". En effet ! Alors, "on fait comment ?". La question préalable, que le gouvernement se garde bien de poser est la suivante : s'il doit y avoir plus de retraités, ce que personne ne conteste, faut-il, oui ou non leur consacrer une part plus importante du revenu national ? La part des retraites est aujourd'hui de 12,5 % du PIB. Si nous voulons maintenir le niveau des pensions par rapport aux salaires, elle devrait passer à 18,5 %. Doit-on partir du postulat qu'une telle augmentation n'est pas supportable par l'économie française ? Pourtant la part des retraites a augmenté de plus de 7 points de PIB depuis 1950, sans provoquer de cataclysme. Sur les 40 années à venir, le revenu national sera, au minimum, multiplié par deux, et les sommes avancées par M. Raffarin doivent être rapportées à ce gâteau élargi. Des marges de manoeuvres sociétales et financières existent donc. Pour couvrir les évolutions à venir, il faut réaffecter aux retraites environ 0,17 point de PIB chaque année. Or, personne n'est capable de prévoir la croissance sur 40 ans (ni même pour l'année prochaine !) avec une telle précision. On cherche donc, à l'aide de miroirs grossissants, à présenter une évolution parfaitement viable, et à la mesure des transformations de la société, comme un "choc", un "trou", une "catastrophe".

Cette dramatisation n'est pas innocente : elle permet d'habiller une défense intransigeante des situations acquises par les rentiers, principaux bénéficiaires de la baisse de près de 10 points de la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises. Car c'est bien cette situation que l'on protège en refusant par principe, comme vient encore de le faire François Fillon, la moindre progression du taux de cotisation patronale.

Ne restent plus alors que des mesures hypocrites et dangereuses, comme l'augmentation de la durée de cotisation. Hypocrite, car l'état du marché du travail, où les entreprises se débarrassent de leurs salariés bien avant 60 ans, fait qu'il sera de plus en plus difficile de cumuler les annuités requises pour avoir une pension à taux plein, ce d'autant plus que les jeunes entrent de plus en plus tard dans la vie active. L'augmentation de la durée de cotisation se traduira en pratique par une retraite réduite pour le plus grand nombre. Dangereuse, car elle reviendrait à rompre le contrat entre générations. Si les actifs paient les pensions des retraités, en contrepartie, les salariés âgés laissent leur place sur le marché du travail aux nouvelles générations. Cette exigence est d'autant plus forte que le chômage de masse perdure. Décaler l'âge de départ à la retraite revient à préférer entretenir le chômage des jeunes plutôt que de payer des retraites.

Il en est de même de la " liberté " quant à l'âge de départ. Certes, il faut mettre de la souplesse dans le système actuel, mais une telle " liberté " risque fort de creuser encore les inégalités sociales que le gouvernement prétend par ailleurs réduire : l'espérance de vie à la retraite favorise déjà les couches sociales les plus aisées, et cette " liberté " nouvelle permettrait à ceux qui en ont les moyens de partir plus tôt, tandis que les autres seraient obligés de travailler plus longtemps pour avoir une retraite décente.

Le gouvernement essaie de jouer sur l'opposition entre public et privé. Sous prétexte que Balladur a durablement dégradé la situation des salariés du privé, il faudrait en faire autant dans le public et passer aux 40 ans. Là encore, cela veut dire qu'on finance les retraites par la non-embauche des jeunes. Grandiose conception de la solidarité ! Quant à l'équité invoquée, c'est là encore un sommet d'hypocrisie, et personne ne devrait être dupe : le programme de la droite et du patronat n'est pas 40 ans pour tous. Tout recul du public sera le signe d'une offensive immédiate contre le privé, vers les 42 annuités, en visant les 45 aimablement préconisées par le Medef.

On comprend que, dans ces conditions, le gouvernement veuille bien " écouter, dialoguer ", mais surtout pas négocier avec les organisations syndicales. Il découvre brusquement les avantages de la loi, et s'en remettra à une chambre introuvable plutôt que de consulter l'ensemble des Français sur ses projets. Le programme que le Premier Ministre n'a pas eu le courage politique d'annoncer publiquement est aujourd'hui peaufiné dans le secret des ministères. Mais il se pourrait bien que la lumière du jour lui soit fatale, et que la mobilisation des salariés transforme le scénario pour en changer le dénouement.

Michel Husson, économiste, et Pierre Khalfa (Union syndicale G10 Solidaires) sont membres de la Fondation Copernic et du Conseil scientifique d'Attac France.
Contact pour cet article cs@attac.org

Enterrer le « Consensus de Washington »

Par Xavier Caño Tamayo. Écrivain et Journaliste Agencia de Información Solidaria
Traduction. Anne Ledoux coorditrad traducteurs bénévoles(*)

Le Forum économique mondial de Davos, le Sanhédrin de l'économie capitaliste, s'est achevé il y a quelques jours. Davos a reconnu que chaque pays doit appliquer

la politique économique et sociale qui lui convient sans exiger fidélité à l'orthodoxie économique et financière qui a démoli nos vies au cours de ces dix dernières années : le mal nommé « Consensus de Washington ». La raison de ce changement d'attitude du Forum des riches, c'est le désastre économique après dix années de dogmes du « Consensus ».

Une fois le communisme désarmé et porté disparu, le capitalisme s'est pris à bomber le torse et, vers la fin des années quatre-vingts, il a dicté des directives de politique économique à suivre obligatoirement : un développement, jusqu'à ses ultimes conséquences, du libéralisme économique formulé à la fin du XVIIIème et au début du XIXème siècle.

Le « Consensus » a ordonné une discipline budgétaire (la passion pour l'élimination du déficit), une réforme fiscale (profitant à ceux qui possèdent le plus), une libéralisation commerciale (démantèlement des droits de douane des pays moins développés sans contrepartie de la part des pays riches), l'ouverture aux investissements étrangers (sans normes ni contrôles), des privatisations (le patrimoine public à la portée des puissants), des déréglementations (diminution ou suppression des garanties de travail, contrôles sociaux et environnementaux), la garantie absolue du droit de propriété et le maintien ou l'installation de gouvernements de moindre poids (excepté dans leur facette policière).

Ce « Consensus de Washington » a été promu et élaboré par un petit nombre, dont les intérêts ne trompaient personne. Quand on s'arrête sur les principaux défenseurs de ce monstre de politique économique, on voit très bien où se situent leurs intérêts. Le secrétaire du Trésor américain, Robert Rubin, est issu de Wall Street, de même que ses prédécesseurs, Roger C. Altman et Nicholas Brady. Tous travaillent pour des sociétés de placement. Ernest Stern, ancien président de la Banque Mondiale, est directeur de la banque J.P. Morgan, et l'actuel président, James Wolfensohn, était également directeur d'une banque de placement. Et la liste est longue.

Le « Consensus » a été rédigé par un groupe d'économistes américains, des fonctionnaires du Gouvernement des Etats-Unis, de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. Un consensus très limité. Qui n'a jamais fait l'objet d'aucun débat général et n'a été soumis à aucun vote, ni même été ratifié formellement par les pays auxquels il a été imposé. Ce fut, et c'est, un exercice autoritaire reposant sur l'appât du gain et l'absence de toute solidarité que ses défenseurs tentent de justifier par le caractère soi-disant scientifico-économique indiscutable de ses directives. Il est paradoxal que, à l'heure où les physiciens du monde entier remettent en question le caractère inamovible et indiscutable de certains principes de la Science (avec une majuscule), les rédacteurs, les défenseurs et les exécutants de ce que l'on appelle, quelle ironie, « Consensus de Washington » prétendent que cette vision intéressée, obscène et partiale de l'économie est de la science économique à l'état pur à laquelle il faut se conformer. D'autre part, le « Consensus » augurait qu'avec son application la croissance économique augmenterait, la pauvreté diminuerait et que l'emploi croîtrait. C'est tout le contraire. Qui plus est, l'usage intensif des ressources naturelles a provoqué une détérioration peut-être irréparable de l'environnement.

L'Amérique latine, principale victime de ce « Consensus », est un clair exemple du désastre qu'il a entraîné. En 1980, il y avait 120 millions de pauvres ; en 1999, 220 millions. 45 % de la population ; et les 20 % les plus riches sont près de 19 fois plus riches que les 20 % les plus pauvres, alors que, à l'échelle mondiale, les riches sont, en moyenne, 7 fois plus riches seulement que les plus pauvres. Après une décennie d'application théologique aveugle des directives du Consensus de Washington, l'Amérique latine est au bord du précipice. La dette est passée de 492 milliards de dollars en 1991 à 787 milliards en 2001.

Chemins de fer, télécommunications, lignes aériennes, services d'eau potable et d'énergie ont été pratiquement liquidés et livrés à des macro-entreprises américaines et européennes. Les dépenses publiques en éducation, santé, logement et aides sociales ont été réduites ; les mesures de contrôle des prix ont été abolies, les salaires gelés et des millions de travailleurs ont été licenciés par les nouveaux maîtres des entreprises publiques privatisées. Des importations massives (avec baisse des tarifs douaniers, évidemment) afin d'alimenter la surconsommation des classes élevées et des classes moyennes qui aimeraient bien passer à la catégorie supérieure ont provoqué la disparition d'entreprises nationales. Et le chômage a encore augmenté. Selon l'Organisation Internationale du Travail, 84 % des emplois qui avaient été créés à l'âge d'or de l'application du « Consensus » étaient des emplois précaires assortis de bas salaires. Tout un programme.

Dans le Forum Social Mondial, qui s'est tenu récemment à Porto Alegre, Jorge Werthein, représentant de l'Unesco au Brésil, a dénoncé à voix haute ce que tout le monde savait : le « Consensus » a eu pour effet une dramatique augmentation des inégalités et une aggravation incroyable de la pauvreté dans le monde.

Le nouveau président du Brésil, Inazio « Lula » da Silva, a rejeté le dogme néolibéral du « Consensus ». Sans tambour ni trompettes, il a changé la destination de millions de dollars réservés à l'achat d'avions de combat pour les employer tout simplement à combattre la faim de millions de Brésiliens, et il mise sur une intervention renforcée de l'État en matière d'éducation, de santé, de protection de l'environnement et de sauvegarde des ressources naturelles. Le comble de l'hérésie.

Le « Consensus de Washington » a été un échec retentissant. Les chiffres et les données irréfutables le disent. C'est peut-être pour ça que Jacques Chirac, qui présidera pendant l'année 2003 le club des pays les plus riches du monde, le G7, a promis de lutter pour « une mondialisation contrôlée et solidaire ». Peut-être en raison de l'évidence écrasante des conséquences destructives de cette théologie néolibérale néfaste qu'est le « Consensus ». Et James Wolfensohn, président de la BM, avait proclamé en novembre 2002, dans une réunion en Amérique latine, préparatoire du Forum Économique Mondial de Davos : « Le Consensus de Washington est mort ». La force des faits.

Et dans le Forum Social Mondial de Porto Alegre, des représentants de l'UNESCO ont insisté sur l'urgence d'enterrer à jamais le « Consensus de Washington » et de se consacrer à la tâche urgente de faire disparaître la pauvreté et d'en finir avec la faim et l'analphabétisme dont souffrent 900 millions d'habitants de la Terre.

Enterrons entre tous le « Consensus de Washington ». Car, ne faut-il pas enterrer les morts ? Ainsi soit-il.

Xavier Caño Tamayo
Contact pour cet article xavicat@wanadoo.es
Grano de Arena 177 informativo@attac.org

Après le 15 février.

LES CHIFFRES

Estimations partielles réunies d'après différentes sources. Cette liste n'a que la prétention d'être une indication chiffrée des manifestations dans différents pays. Il manque évidemment des pays et des villes. Le chiffre total des manifestatant(e)s d'après les informations réunies ci-après est de l'ordre de 14 931 900 personnes.

Afrique du Sud
10 à 15 000 personnes à Johannesburg

Allemagne
500 000 personnes à Berlin

Australie
100 000 personnes à Melbourne

Belgique / België
Entre 60 et 80 000 personnes à Bruxelles

Canada
150 000 personnes à Montréal (météo : -20°C venteux…)

Espagne
6 930 900 (organisateurs) / 4 847 900 (presse) / 2 665 600 (Police)
57 villes dont :
Barcelona: 2.000.000
Madrid: 1.000.000
Valencia: 500.000
Seville: 250.000
Oviedo: 200.000
Las Palmas (Les Canaries): 100.000
Cadiz: 70.000

Etats Unis

Le New York Times a titré « 1,5 millions de personnes ont manifesté en Europe » Si vous lisez l'article avec attention qui ne tient pas compte des manifestations de la péninsule ibérique et des « petits » pays européens, mais additionne les chiffres donnés par la police pour Rome, Berlin, Paris et Glasgow on est à déjà à plus de 2 millions. A New York City il est difficile d'estimer les personnes qui ont participé à la manifestation car la police a empêché les manifestant(e)s d'atteindre le lieu de rassemblement et beaucoup sont donc rentrés chez eux. Quoiqu'il en soit on peut estimer le nombre des manifestant(e)s entre 300 et 500 000 personnes dont pour beaucoup ce fut la première expérience de la rue. (John Catalinotto)

Finlande
Helsinki entre 20 et 30 000 personnes

France
Mobilisations dans 72 villes : 500 000 personnes
250 000 à Paris (100 000 selon la police)

Grèce
250 000 personnes à Athènes

Hollande
100 000 personnes à Amsterdam

Hongrie
Entre 50 et 60 000 personnes à Budapest

Irlande
100 000 personnes

Islande
4 000 personnes à Reykjavik (population de l'Islande 180 000 personnes)

Israël
3 000 personnes à Tel Aviv

Italie
3 000 000 de personnes à Rome (650 000 selon la police)

Japon
La manifestation du 15 qui s'est déroulée à Tokyo a rassemblé 3 000 personnes (d'autres estimations donnent le chiffre de 6 000)
25 000 personnes pour une mobilisation qui s'est déroulé le vendredi 14

Mexique

50 000 personnes à Mexico

Norvège
60 000 personnes à Oslo

Philippines
Entre 3 et 4 000 personnes

Portugal.
Il y avait 11 manifestations au Portugal. La plus importante se déroulait à Lisbonne qui a réuni 100 000 personnes.

Royaume Uni
2 000 000 de personnes à Londres (750 000 selon la police)

80 000 personnes à Glasgow

Slovénie
5 à 10 000 personnes à Ljubljana

Suisse.
40 000 personnes à Berne.

Suède
120 000 personnes

Syrie
200 000 personnes à Damas

(*) coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Semaine 12-02-2003 >> 19-02-2003

http://attac.org/rdv/index.html

12/02

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Linz + Wien + Graz
BELGIQUE-BELGIE : http://wb.attac.be/modules.php?op=modload&name=Calendrier&file=index
Bruxelles
DANMARK : http://www.attac-danmark.dk/kalender/index.asp
Blagards Plads
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Metz + Vendome + Nantes + Aix en Provence + Grenoble + Marseille 01
NORGE : http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php
Blindern

13/02

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Wien + Dornbirn
FINLAND : http://www.attac.kaapeli.fi/kalenteri
Vantaa + Tammisaari + Helsinki
SUISSE-SCHWEIZ : http://www.suisse.attac.org/rubrique.php3?id_rubrique=6
Neuchatel

14/02

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Wien
BELGIQUE-BELGIE : http://wb.attac.be/modules.php?op=modload&name=Calendrier&file=index
Bruxelles
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Arras + La Roche sur Yon

15/02

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Bregenz + Wien + Bahnhoff Reutte
BELGIQUE-BELGIE : http://wb.attac.be/modules.php?op=modload&name=Calendrier&file=index
Bruxelles
DEUTSCHLAND : http://www.attac-netzwerk.de/termine/index.php
Berlin
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Paris + Florac + Mende + Lyon + Cergy Pontoise +
NORGE : http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php
Oslo
SUISSE-SCHWEIZ : http://www.suisse.attac.org/rubrique.php3?id_rubrique=6
Berne
SVERIGE : http://www.attac.nu/nyportal/kalendarium.php
Stockholm

16/02

DEUTSCHLAND : http://www.attac-netzwerk.de/termine/index.php
Berlin
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Marly
NORGE : http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php
Oslo

17/02

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Bregenz + Innsbruck
BELGIQUE-BELGIE : http://wb.attac.be/modules.php?op=modload&name=Calendrier&file=index
Liege
DANMARK : http://www.attac-danmark.dk/kalender/index.asp
Arhus
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
La Rochelle + Chateaubriant

18/02

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Bregenz + Stock
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Paris + St Brieuc + Montlucon + Metz + Epinal + Lyon + Saint Nazaire
NORGE : http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php
Oslo
SUISSE-SCHWEIZ : http://www.suisse.attac.org/rubrique.php3?id_rubrique=6
Lausanne

19/02

FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Paris + Grenoble + Paris 10
FINLAND : http://www.attac.kaapeli.fi/kalenteri
Jarvenpaa